

Signature d'un traité de coopération entre l'ANI et le Groupe Talal Abou Ghazala



ANI - L'Agence nationale d'Information (ANI), représentée par sa directrice Laure Sleiman Saab, a signé, ce jeudi, un traité de coopération avec le Groupe Talal Abou Ghazala, représenté par son président, Dr. Talal Abou Ghazala, visant au développement et à l'amélioration des services médiatiques et techniques et des cadres humains.

Le député Jean Ogassapian, le président du Conseil national de l'Audiovisuel Abdel Hadi Mahfouz, le directeur général du ministère de l'Information Dr. Hassan Falha, le conseiller du ministre de l'Information André Kassas, le directeur de Radio Liban Mohammad Ibrahim, ainsi qu'un parterre de chefs de départements et d'employés de l'ANI se sont donné rendez-vous à la cérémonie qui a eu lieu au siège du ministère de l'Information.

Dans son allocution, M. Falha a braqué le projecteur sur la valeur de ce traité, applaudissant notamment cette unique sorte de coopération entre les secteurs privé et public.

"L'Agence nationale d'Information est d'une importance primordiale dans le monde arabe, notamment parce qu'elle a vu le jour avant toute autre agence d'information dans la région," a-t-il signalé.

M. Falha a remercié la directrice de l'ANI et le ministre de l'Information pour les efforts déployés en vue de concrétiser ce traité.

Il a enfin loué le travail du Groupe Abou Ghazala "qui oeuvre, de façon permanente, à consolider le travail médiatique et non-médiatique dans notre monde arabe".

De son côté, Mme. Saab a accueilli les personnes présentes par une éloge à Beyrouth "qui, malgré les actes terroristes, restera la mosaïque des civilisations et la muse de tous les poètes".

"Beyrouth ouvre ses bras aujourd'hui pour accueillir les intellectuels et toutes les personnes qui désirent développer le savoir et la culture, Beyrouth vous reçoit chez elle, chez vous" a-t-elle ajouté.

"Le traité que nous signons en ce jour avec le Groupe Talal Abou Ghazala s'inscrit dans le cadre des accords signés avec des agences d'information arabes et internationales (...) dans le but de moderniser l'ANI," a souligné Mme. Saab.

Elle a précisé que le traité incarne "notre croyance en la nécessité de la coopération entre les deux secteurs, public et privé", ajoutant que ce document d'entente répondait à "la politique adoptée par l'ANI à l'égard de l'amélioration du niveau des services et de sa modernisation de façon à ce qu'elle puisse rattraper l'essor du développement technologique dans le monde".

La directrice de l'ANI a mis l'accent sur la réputation positive dont jouit le Groupe Talal Abou Ghazala, aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale.

Elle a indiqué que des sessions de formation gratuites seront offertes à 2 ou 3 employés de l'ANI annuellement.

Le traité vise de même à trouver des solutions électroniques de façon à préserver l'archive de l'ANI.

Dr. Talal Abou Ghazala a remercié, à son tour, le ministre de l'Information, Walid Daouk, et le directeur général du ministère, Hassan Falha, pour avoir rendu possible la signature de ce traité.

Il a surtout applaudi le rôle prépondérant de la directrice de l'ANI, Laure Sleiman Saab, à cet égard.

Il a ensuite exprimé son appréciation et son amour pour le Liban .

"Nous sommes fiers des activités de l'ANI et du trésor qu'elle renferme, soit des archives (...) Nous désirons protéger ce trésor de grace à l'électronique afin qu'elle demeure le témoin d'une partie de l'histoire et de la mémoire du Liban," a-t-il dit.

Et d'ajouter: "Les nations et les Etats qui n'ont pas d'histoire, n'ont pas d'avenir".

Il a ensuite exprimé sa fierté vis-à-vis de la réputation internationale positive dont jouit le Groupe Talal Abou Ghazala, lequel a vu le jour au Liban.

"Le Groupe est devenu pionnier en son domaine puisqu'il a recours aux techniques de l'information et des télécommunications," a conclu M. Abou Ghazala.

===== S.N/C.P.

<http://www.nna-leb.gov.lb/en/show-news/21028/NNA-signs-memorandum-of-cooperation-with-Talal-Abu-Ghazaleh-Organization>